

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon.

## ABONNEMENT:

CANADA — 3s. 9d.; payable invariablement d'avance.

ÉTRANGER — 6s. 3d. (Affranchir.)

On ne s'abonne pas pour moins de 6 mois

Si la guerre est la dernière raison des peuples l'Agriculture doit en être la première.



## ANNONCES:

Première insertion 8cts. la ligne,  
Insertions subséquentes 2 " "

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

PARAISSANT TOUS LES QUINZE JOURS.

## CAUSERIE AGRICOLE.

### DES ENGRAIS HUMAINS.

DES MATIÈRES DÉSINFECTANTES.

(Suite.)

A défaut des différentes substances que nous avons mentionnées dans notre dernière *Causerie*, on peut, dans les fermes, avoir recours à des terres bien sèches et bien divisées. Celles-ci, ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer, possèdent la propriété de faire cesser les émanations infectes en les absorbant. Unies aux matières fécales tant solides que liquides, elles forment bientôt un mélange très-maniable, et dont l'odeur n'a plus rien qui puisse éveiller la répugnance.

L'odeur des excréments humains ne doit donc plus détourner le cultivateur de l'emploi de cet engrais, puisqu'il a sous la main tant de moyens de la faire disparaître.

De plus, la vulgarisation de ces méthodes peut rendre un service immense aux villes, en améliorant leur hygiène.

Dans quelques localités, on transforme les matières fécales en *poudrette*. Voici comment s'effectue cette transformation: On construit dans un local voisin des villes, des bassins d'une grande étendue et de peu de profondeur, soit en maçonnerie, soit en terre glaise. Ces bassins doivent être au nombre de quatre à cinq et disposés par étages, de manière à pouvoir être déversés les uns dans les autres, sans frais de main-d'œuvre. Le bassin reçoit chaque nuit les matières fécales produites pendant les vingt-quatre heures précédentes, et lorsqu'il est rempli jusque près des bords, on lève une vanne (pelle) qui fait écouler dans le deuxième bassin, la partie la plus liquide qui surnage à la surface.

Quand le deuxième bassin est rempli, on lève une nouvelle vanne, pour laisser écouler dans le troisième bassin le trop plein

du second, et ainsi de suite. A l'issue du dernier bassin, le liquide surnageant, s'écoule à mesure que les nouvelles matières arrivent et va se perdre dans un cours d'eau.

Lorsque le dépôt est assez abondant dans le premier bassin, on le laisse égoutter le plus possible; pendant ce temps les vidanges sont dirigées dans une série d'autres bassins disposés auprès des premiers. Les matières égouttées gardent fort longtemps leur consistance pâteuse; on les extrait en cet état et on les étend sur un terrain battu, disposé en pente, de manière que les pluies ne puissent s'y accumuler. De temps à autre, on retourne cette matière à l'aide de pelles, afin de changer la surface et de hâter la dessiccation. Lorsque les excréments ont perdu assez d'eau pour être à l'état de poudre, on les expédie sous le nom de *poudrette*.

Les excréments se dessèchent avec lenteur, et même dans les circonstances les plus favorables, il ne faut pas moins de quatre ans pour les amener à l'état de poudre, sous lequel ils sont livrés au commerce. Pendant cette longue exposition à l'air et aux vicissitudes des saisons, les matières fécales éprouvent nécessairement de grandes pertes. Au surplus, dans ce mode de préparation, les urines, engrais si puissant, sont entièrement perdues.

Ainsi la fabrication de la *poudrette* n'est nullement recommandable, et s'y livrer c'est se décider à perdre les neuf dixièmes de la valeur de cet engrais.

On peut encore désinfecter les matières fécales en se servant de chaux vive, éteinte avec de l'eau vanne (eau qui s'écoule des commodités), mais il paraît que ce désinfectant dissipe l'ammoniac, l'élément le plus précieux de l'engrais humain. Quelques chimistes cependant soutiennent que les matières fécales conservent au moins les trois quarts de l'azote qu'elles contiennent, et les résultats obtenus de leur emploi ont été partout excellents, quoiqu'inférieurs à ceux du même engrais désinfecté au moyen de charbon ou de terre calcinée.

## DIFFÉRENTES MANIÈRES D'EMPLOYER LES MATIÈRES FÉCALES

En Chine, en Toscane, à Nice, en Hollande, en Belgique, dans le nord de la France, en Alsace, où l'on tire un si grand parti des excréments humains, on les emploie toujours à l'état frais. Le plus souvent, on les délaie dans l'urine ou dans l'eau et on s'en sert pour arroser les champs, au printemps, soit avant la semence, soit lorsque la végétation commence à se développer. Les fermiers ont, à proximité de leurs champs de grandes cuves ou citernes, dans lesquelles ils déposent les vidanges qu'ils vont chercher dans les villes, pendant la saison où les chevaux sont moins employés à la culture.

Après de Lyon, on les applique aussitôt après leur extraction ; mais dans quelques communes, on les conserve pendant quelque temps, dans des fosses creusées en terre, avant de les employer.

Dans les Flandres et dans plusieurs autres localités, on emploie l'engrais humain à l'état liquide. Dans ces localités, les précautions sont prises pour n'en rien laisser perdre ; chaque habitation, quelque petite qu'elle soit, possède une fosse d'aisance où sont recueillis les excréments du personnel. Éclairés d'ancienne date sur la valeur de ce précieux engrais, les cultivateurs n'en bornent pas l'emploi à la quantité qu'ils peuvent récolter chez eux, et qui est tout à fait insuffisante ; ils n'hésitent pas à faire de grandes dépenses pour se le procurer, et vont le chercher dans les villes éloignées de plusieurs lieux.

Le plus généralement, c'est dans des tonneaux que les cultivateurs vont chercher les vidanges dans les villes. D'autre fois, on se sert d'un chariot portant une caisse qui reçoit elle-même les engrais. Au reste quelque soit le mode de transport dont on se sert, on laisse séjourner les vidanges dans des citernes pendant quelques mois pour qu'elles y subissent une fermentation que les flamands considèrent comme avantageuse aux qualités de la matière. Les matières fécales non plus que les urines pures ne doivent être répandues sur les plantes en pleine végétation, on doit les mêler d'eau, parceque si elles sont mises en contact avec les feuilles, elles les font périr. Un cultivateur du district de Montréal, en fit un jour la triste expérience. Il avait sur sa fenêtre des boîtes contenant de charmants bouquets. Ayant entendu dire que l'urine était un excellent engrais, il voulut en faire usage, et tous les matins sa première action était de courir vers les fleurs et de les arroser d'urine sans mélange. Son zèle aveugle lui a été fatal et au bout de quelques jours, ses fleurs n'étaient plus que des débris.

## COMMENT LES FLAMANDS RÉPANDENT LES ENGRAIS SUR LES CHAMPS.

Comme nous l'avons dit, un peu plus haut, les flamands emploient l'engrais humain à l'état liquide ; maintenant voici comment ils procèdent, quand il faut les répandre sur les champs :

Ils les enferment dans des tonneaux qu'ils placent sur des charriots. Derrière chaque tonneau se trouve un plan incliné, percé de trous. Le liquide qui sort du tonneau, au moyen d'un robinet, ou d'un chenal en bois, tombe sur le plan incliné et de

celui-ci sur la terre, au moyen des trous. De cette manière on engraisse à la fois une largeur de 5 à 7 pieds, à mesure que le chariot avance sur le champ ou sur la prairie.

Lorsque les terres à arroser ne sont pas accessibles aux voitures, on fait alors usage d'une brouette pour transporter l'engrais à un réservoir. Le tonneau fixé à cette brouette est mobile et deux hommes vident son contenu dans le réservoir placé au centre ou à l'un des bouts du champ. L'engrais qui est transporté dans ce réservoir à l'état solide est alors délaie au moyen de l'eau qu'on y ajoute. Ensuite les hommes de la ferme puisent le liquide dans le réservoir avec une pelle large et en forme de gouttière, et le répandent fort loin sur le champ.

D'autres fois, et c'est surtout lorsque l'arrosage ne doit avoir lieu que sur une petite étendue de terrain, l'homme chargé de cette fonction, distribue le liquide au moyen d'une espèce d'arrosoir portatif. Cet arrosoir qui n'est rien autre chose qu'un petit tonneau auquel est adapté un robinet et un conduit flexible, et qui est attaché sur le dos de la personne chargée d'arroser, est très-commode quand on veut répandre l'engrais sur des terres couvertes de végétation, sans les mettre en contact. Par exemple, si on veut arroser des betteraves, des pommes de terre, des plans de tabac, etc., au lieu de verser l'engrais sur la plante, on le fait couler dans les sillons entre les rangs, ou dans des trous pratiqués entre les pieds de ces plantes.

Lorsqu'on répand cet engrais avant la semence sur la terre déjà labourée, on doit choisir un temps humide ou légèrement pluvieux, et herser avant l'ensemencement, afin de mélanger l'engrais avec le plus de terre possible. Si l'on fait l'arrosage après avoir hersé et distribué la semence, il faut préalablement recourir la graine, et tasser légèrement la terre au rouleau.

## HISTOIRE DE LA QUINZAINE.

La santé du Saint-Père a éprouvé un échec, mais aux dernières dates, un mieux sensible s'est opéré, et nous pouvons espérer que le monde catholique possèdera encore longtemps comme chef de l'Eglise une tête si chère. Il s'est élevé en même temps, à Rome, certaines rixes malheureuses entre les soldats pontificaux et les troupes françaises. Les difficultés survenues à cette occasion n'étaient pas encore tout-à-fait applanies. Il paraîtrait qu'à la suite de ces difficultés, et peut-être pour y couper court plus efficacement, le général Montebello serait rappelé en France. Quant à M. de Sartiges, l'ambassadeur, on en dit du bien à Rome, et ses rapports avec le Saint Père paraissent en bons termes.

On a parlé d'un consistoire prochain, qui a été remis à quelques jours plus tard par suite de la maladie du Pape. On pense qu'il sera fait dans ce consistoire certaines communications importantes touchant l'état actuel des choses et des principes dans toute l'Europe.

Dans le reste de l'Italie, il y a toujours désarroi général, bruits de guerre, fureur révolutionnaire, persécution et dépouillement de l'Eglise. Voilà pour le

régime piémontais. Quant aux populations restées fidèles à l'Eglise et à leurs princes, il y a toujours espoir et foi que le droit l'emportera peut-être plus prochainement qu'on ne pense. Ce n'est pas qu'on attende quelque secours de la part de la France ou d'ailleurs. Non : dans l'état de choses actuel, et vû la tactique générale de l'Empereur jusqu'à ce jour, on semble se borner à désirer que la France n'intervienne le moins possible dans le chaos créé par Victor-Emmanuel aidé si puissamment par la politique et les armes de Napoléon III. Le seul état d'anarchie et de souffrances de tout genre que subit l'Italie piémontaise, une fois généralement senti, comme il ne manquera pas de l'être tôt ou tard, finira par ouvrir les yeux aux dupes, aux admirateurs et aux lâches qui se sont laissés prendre par un pareil système. Et surtout le courage, la piété et l'esprit de dévouement qui se maintient et s'accroît sensiblement parmi les citoyens paisibles et fidèles, font espérer plus que tout autre motif, que l'Italie reverra ses beaux jours et reprendra sa noble place parmi les royaumes chrétiens de l'Europe. A tous les catholiques il appartient de former un tel vœu, puisque l'Italie est le centre de leur foi et le siège où règne pacifiquement le Vicaire de Jésus-Christ.

Mazzini n'a pu échapper à la juste accusation d'avoir participé à l'odieux complot tramé contre la vie de l'Empereur des Français. La question déjà décidée en France par le procès fait aux conjurés, a été de nouveau mise en lumière dans la Chambre des Communes, en Angleterre. Dix voix de majorité y ont décidé que M. Sandsfeld, l'un des membres du Parlement et du ministère anglais, avait été l'agent direct de Mazzini dans cette œuvre infâme. Les journaux, pour l'honneur de l'Angleterre, ont été beaucoup plus unanimes et sévères que le Parlement pour flétrir une pareille intervention de la part d'un député, d'un ministre et d'un gentilhomme anglais.

Garibaldi, pour rétablir sans doute l'honneur anglais touchant les machinations de tout genre employées par le gouvernement de cette nation, pour bouleverser l'Europe à son profit, est arrivé, lui aussi, en Angleterre. Il y vient sans doute mûrir ses plans et s'assurer des moyens d'y obtenir des sympathies, de l'argent et des armes. La fidèle alliée de l'Empereur lui joue, en vérité, des tours plus que lestes, si toutefois l'Empereur n'est pas ici, encore une fois, de connivence avec Garibaldi pour achever l'usurpation complète de l'Italie, au profit de son protégé Victor Emmanuel.

Ce royal protégé avait imaginé, il y a quelque temps, pour en imposer aux populations honnêtes et religieuses, de dire publiquement devant une députation du clergé de Milan, qu'il était tout-à-fait en bons termes avec le Saint Père. Heureusement Pie IX, aussitôt qu'il a pu prendre connaissance d'une pareille audace, a fait démentir officiellement le galant homme couronné. Ceci veut dire que si les agents du mal, en Italie, sont ardents à imaginer toutes sortes de moyens pour parvenir à leurs fins subversives, Pie IX a l'œil toujours ouvert sur leurs trames, et autant qu'il lui

est donné d'agir, il ne manque pas de signaler au monde catholique ces trames et ces fins perverses.

Une loi plus injuste et plus pernicieuse encore que toutes celles déjà élaborées contre les droits de l'Eglise par le parlement italien, vient d'être présentée. Il s'agit de séculariser tout de bon le temporel de l'Eglise, des couvents et des institutions catholiques de tout ordre. L'Etat se charge de pourvoir, par le moyen de rentes, aux frais d'administration financière de ces institutions et du culte. Rien là de nouveau dans notre ère révolutionnaire ; pas même les maux qu'attireront sur les spoliateurs cette iniquité déjà connue. L'histoire ne peut rien apprendre à ces aveugles, destinés, il semble, à rouler violemment dans le cercle vicieux de l'erreur et du vertige, qu'ils y perdent l'intelligence et tout sentiment de justice et d'honneur. Aller en avant, est leur marotte. Où aboutiront-ils ? n'importe.

Le reste de l'Europe est plus qu'un peu dans cette situation. Les Allemands et les Danois se disputent toujours à main armée les duchés, pendant que la diplomatie continue, mais en vain, à vouloir terminer la question par voie de conciliation. Il peut se faire vraiment, comme plusieurs bons esprits le pensent, que ce conflit du Danemark avec l'Autriche et la Prusse, soit la première cause entre tant d'autres, d'un embrasement général en Europe, vu le haut intérêt que prennent les grandes puissances à ne point permettre qu'on affaiblisse en rien l'équilibre européen. Elles ont beau faire, tant qu'elles permettront à la révolution et au droit nouveau de régner à la place de la justice et du vrai droit, l'équilibre européen, qu'on se donne tant de peine à conserver, sera toujours exposé, d'un côté ou de l'autre, aux dangers et aux crises du système de bascule dans lequel on le tient depuis cinquante ans. Ni les alliances, saintes ou non, ni les armements formidables, ni la diplomatie la plus habile, ne sortiront l'Europe des périls dont elle est menacée par la révolution toujours envahissante. On peut encore peut-être lui prolonger l'existence inquiète et fiévreuse dont elle jouit aujourd'hui ; mais lui assurer l'avenir sur des fondements viciés et pourris tels que sont ceux sur lesquels elle repose depuis l'invasion des idées révolutionnaires, c'est vouloir s'abuser jusqu'à la fin, et n'y rien entendre aux conditions essentielles des sociétés chrétiennes.

En France, on y fait quelques nouvelles élections législatives dans lesquelles le parti républicain surtout manifeste toujours de fortes velléités de revenir à flot. C'est à Paris surtout que ces tendances éclatent. Le Gouvernement n'entend point badinage à ces mouvements, et il les comprime si bien que peu de ces tentatives réussissent. Sera-t-il toujours le plus fort, et restera-t-il à la fin seul maître du champ de bataille ? Impossible de l'affirmer : car l'esprit et la forme du gouvernement napoléonien prêtent beaucoup à ces essais de luttes républicaines et autres.

On a fait récemment, à Paris, la découverte d'un singulier mystère. On aurait volé, ni plus ni moins, dans les caveaux de l'église de Ste. Geneviève, ci-devant le Panthéon, les restes, ou les reliques de Voltaire et de Rousseau. Grand scandale et grand malheur

chez les vieux fils de Voltaire et chez les admirateurs attardés du philosophe de Genève ! Un procès s'insti-ruit, la chose est sérieuse ! Attendons en paix le dé-nouement. Une *Revue française*, que nous avons sous les yeux, dit à ce sujet : " Les restes sacrés de Vol-taire ont disparu. On a toujours encore le cœur, mais c'est ce que Voltaire avait de plus mauvais. " Dans tous les cas, les restes de Voltaire et de Rousseau n'ont jamais été et ne seront jamais une protection pour la France. A ce point de vue, la perte est donc peu de chose. D'un autre côté, la France chrétienne est si riche en honneur et en gloire d'un meilleur genre, qu'il n'y a point lieu encore à regretter cette perte. Ce que tout vrai catholique verra de mieux dans cette aventure, c'est que les restes malheureux des deux plus grands ennemis de la religion et de la société, ne profanant plus par leur présence les voûtes bénies du sanctuaire de l'auguste patronne de Paris. Les étrangers ne s'expliquaient pas comment une pa-reille anomalie pouvait encore exister. C'est que le culte de Voltaire et de Rousseau n'était pas encore mort entièrement ; et que malheureusement les gou-vernements sourvoyés ou conciliants de nos jours, tenant beaucoup, comme on sait, à tolérer tous les cultes, ont cru devoir tolérer même celui-là, qui a pourtant renversé tous les trônes de l'Europe et abaissé à la merci des sujets émancipés tous les chefs des nations.

Un autre incident, d'un meilleur genre, a fait sensa-tion à Paris. Un Père Jésuite a prêché avec force contre le luxe, cette plaie universelle du jour entre bien d'autres. Cette prédication a fait découvrir des énormités de dépenses folles et extravagantes chez certaines dames du grand monde. Une ambassadrice était en compte avec son tailleur pour la bagatelle de *soixante et douze mille francs* ! L'ambassadeur a refusé la sauce, comme étant trop épicée. Le tailleur se récrie en sa qualité d'*artiste*. Allons ! voilà les robes et les jupons sur le pied des chefs-d'œuvre des grands maîtres. Est-ce progrès ou décadence ? Dites, mes dames. Sans monter si haut, et sans aller si loin, il n'y a pas que chez le grand monde de Paris où le luxe a besoin d'être fortement contrarié. On allègue les avantages qu'il procure au commerce. Pe-tite et bien fautive raison ! Quand la religion bien comprise, le maintien des bonnes mœurs, la stabilité des familles, l'honneur chrétien de toute une société, réclament à grands cris contre les perturbations et les scandales du luxe, sans compter sa frivolité énervante et souvent si ridicule, les prétendus intérêts du com-merce sont un leurre, une déception, une sorte de flouterie en présence des maux causés par le luxe. Rien de moins étonnant qu'il règne aujourd'hui par-tout avec excès et imprudence. L'époque est aux excès de tout genre. C'est pour cela qu'il est bon de se poser souvent cette question : Est-ce progrès ? est-ce décadence ? Selon qu'elle sera comprise et résolue, cette question, le luxe vivra ou tombera. A Paris, on signale en même temps, et la chose est facile à com-prendre, non seulement les folies et la ruine qu'entraîne

le luxe, mais aussi ses indécences hors ligne, la cour impériale non exceptée. La Régence, sous Philippe d'Orléans, avait à ce sujet un renoin qui est en voie, dit-on, d'être égalé par les gouvernants du jour. La Régence à mal fini, comme on sait ; gare aux imita-teurs !

Une autre plaie, pire que le luxe, menace la France, ce sont les mauvais livres et les mauvais journaux. Une pétition a été présentée au Sénat à ce sujet. Un discours plein d'excellentes raisons y a été prononcé par Son Eminence le Cardinal Bonnechose appuyant la pétition. Malheureusement, il ne manque pas de sénateurs que le vide ou la confusion des principes rend peu propres à saisir la gravité de la question, et par là même à adopter les mesures nécessaires contre une pareille peste.

Comme on le voit, de quelque côté que l'on jette les yeux, l'esprit du mal est à l'œuvre pour hâter son tri-omphé. Combien donc les vrais catholiques ont be-soin, partout, d'être unis ; mais, comme dit Pie IX, dans la vérité, la justice et la charité ! Si le mal fait ses derniers efforts, le bien est aussi à l'œuvre, et Dieu semble lui venir en aide toute spéciale et toute signa-lée au moment même où nous écrivons.

On rapporte ce qui suit dans un journal français in-titulé : *Le Rosier de Marie*. " Un jeune chasseur du Tyrol se trouvant, il y a quelques semaines, dans les montagnes, entendit le tintement d'une cloche qui an-nonçait l'*Angelus*. Obéissant au pieux usage catho-lique, il déposa son fusil, se mit à genoux, et récita dévotement incliné, la douce prière de l'Eglise. Mais quel fut son étonnement en relevant les yeux de soir devant lui Celle qu'il venait d'invoquer. Lève-toi, dit Marie, et va trouver à Vienne l'Empereur, à qui tu di-ras. . . . . (ici sont des paroles que le journal dit ne pouvoir donner.) Le chasseur, homme de foi simple et calme, dit respectueusement : Vierge Sainte, mère de Dieu, qui voudra donc m'écouter et me croire ?—Vas, te dis-je ; en signe de la mission que Dieu te donne, tu ne retrouveras la parole qu'en présence de l'empe-reur. Dès ce moment, en effet, le chasseur devint muet. Il se rend chez son curé, lui explique par écrit l'étrange apparition. Le curé fait aussitôt savoir ces choses à l'autorité ecclésiastique de Vienne. Celle-ci s'empresse de répondre, et enjoint de la part de l'Em-peur d'envoyer le Tyrolien à Vienne. Arrivé en présence de Sa Majesté, le chasseur retrouve la parole et remplit fidèlement sa mission.

" Nul ne peut rapporter, ajoute le journal, les choses que la volonté divine a daigné communiquer à Fran-çois-Joseph. Mais il ne manque pas de gens qui veulent rapporter à ce fait la décision prise par l'Aut-riche d'envoyer des renforts considérables à l'armée de Vénétie et la mission extraordinaire, soudaine du baron Hubner auprès du Saint Père. "

Le nouveau ministère s'étant formé, notre Parlement canadien s'est donné une vacance d'un mois. Nous remettons donc à la prochaine *Quinzaine* à parler de nos affaires publiques.

## CORRESPONDANCES.

## La culture du sorgho.

L'intéressante correspondance que nous reproduisons ci-dessous, sera lu avec empressement par la plupart de nos lecteurs, et nous sommes certain qu'un très-grand nombre voudra suivre l'exemple du Dr. Fortier, et essayer la culture du sorgho, qui produit de si beaux résultats dans les États de l'Ouest.

Nous offrons nos remerciements à notre correspondant et pour son compte-rendu et pour l'excellent sirop qu'il nous a offert.

Monsieur le Rédacteur,

En février dernier, la *Revue Agricole* donnait un court aperçu sur la culture du sorgho, comme plante saccharifère, et invitait nos laborieux cultivateurs à épouser ce genre d'industrie.

Invité par la facilité de culture, frappé par le chiffre des produits et désireux surtout de tenter un essai, je n'hésitai point à me procurer de la graine de sorgho à notre Dépôt Agricole Provincial, vers la fin d'avril, et m'empressai, le premier de mai, de confier à la terre encore froide, deux rangées de ces graines, à trois pieds de distance.

Une semaine s'écoule sans trop y songer; mais chaque jour subséquent, la surface polie de mon carré est dérangée pour surprendre la germination de ces graines intéressantes; les déceptions se succèdent pendant plusieurs jours; ce n'est que vers la fin de la troisième semaine que je puis m'assurer de leur germination, et que les premières petites feuilles sont facilement confondues avec celles d'une herbe extrêmement commune dans les terrains gras et que nos paysans appellent *mil sauvage*.

Dans la dernière semaine du même mois, deux autres sillons sont remplis de la même manière: la germination ne se fait pas attendre pour la bonne, simple et unique raison que le soleil darde ses rayons plus directement; car il est bon de se rappeler que la majeure partie du mois de mai dernier a été d'une température notablement basse.

En peu de jours, ces graines semées à des époques différentes offrent le même degré de végétation et reçoivent le premier sarclage, etc., etc. De ce moment mes jeunes plantes reçoivent les soins exigés pour la culture du maïs, et recueillent tous les jours un regard de complaisance en retour de leur prompt développement; il n'y a que le passant qui regrette qu'un parterre ait été masqué par des pieds de blé-d'Inde, tant le sorgho offre des points d'analogie avec ce dernier.

Comme la curiosité et le doute sont inévitablement cortège à tout essai nouveau, plusieurs pieds sont coupés et portés à la bouche qui n'en éprouve qu'une insipidité fort déconcertante; le doute augmente, les conjectures m'assiègent jusqu'en septembre, époque à laquelle mon palais rend un verdict en faveur de mon sorgho, qui est à présent fortement sucré.

Les cannes ont atteint une hauteur de neuf à dix pieds; les sommités fleuries sont chargées de graines.

Octobre approche, et déjà les premières gelées de l'automne ont pâli ses longues feuilles d'un beau vert foncé; impossible maintenant que la graine parvienne à maturité.

Comme l'exhibition du comté est fixée au sept d'octobre, le cinq, plusieurs cannes sont coupées par bouts et jetées dans un bouilloire de fer-blanc remplie d'eau. Un feu pétillant épuise bientôt ces cannes dans l'eau bouillante; je retire du feu et décante une liqueur fortement colorée; je sou mets cette liqueur à l'ébullition et obtiens par l'évaporation un vrai sirop que vous pouvez juger par l'échantillon que j'ose vous présenter.

Le sept, à dix heures de l'avant-midi, une pinte de ce sirop et un faisceau de cannes sont sur le lieu de l'exposition et y attirent les regards de la foule. Les questions assiègent l'exposant et les explications font expirer le doute sur les lèvres des interrogateurs.

En un mot, mon essai a eu un plein succès, à part les remarques d'une certaine dame dont le palais n'était pas en parfaite harmonie avec le goût du sirop exposé. Impossible de lui faire comprendre qu'avec l'art du raffinage on peut le rendre très-agréable et le convertir même en un bon et beau sucre.

Aujourd'hui je demeure convaincu que la culture de cette plante peut parfaitement réussir, à part, peut-être, la maturité des graines, et rétribuer amplement ceux qui s'y livreraient.

Les premiers essais ne manqueront pas d'entraves, mais celles-ci disparaîtront bientôt devant l'expérience.

Si aujourd'hui, dans les États de l'Ouest, chaque cultivateur fabrique le sucre nécessaire à sa consommation et réalise, même par cette opération des profits considérables, n'est-il pas permis d'espérer les mêmes résultats, en établissant que la culture du sorgho est compatible avec notre climat.

Il ne faut point craindre les plaisants qui, tôt ou tard, sont réduits au silence par le puissant argument de l'expérience.

Au rêve succède invariablement la conviction.

En France, pays où l'on rit de tout, il n'y eut qu'un concert de plaisanteries pour accueillir, en 1747, la découverte du sucre de Betterave, par Margraff, chimiste prussien. A ceux qui ne connaissaient point la puissance de la chimie, la transformation d'une Betterave en sucre leur paraissait une vraie chimère, et encore une fois, la voix des colons se joignit au concert des plaisanteries pour accueillir une prétention si étrange!

Dans la crainte de me perdre dans un champ de sorgho, en voulant aller à l'étranger, je m'arrête ici et termine en exprimant le désir de voir nos bons cultivateurs sucrer notre thé canadien avec le sucre du pays ou avec celui de la canne à défaut du premier.

St. Clet, 20 mars, 1864.

DR. LÉONARD AG. FORTIER.

## La culture du sorgho dans l'Ouest.

On lit dans la *Revue Agricole*:

“ La culture du sorgho est absolument semblable à celle du blé-d'Inde. Il lui faut les mêmes labours, les mêmes hersages, les mêmes fumures, les mêmes soins d'entretien. Les sarclages peuvent doubler et même tripler le produit; ainsi deux champs voisins, après avoir reçu les mêmes façons et avoir levé également furent; l'un abandonné aux mauvaises herbes, et l'autre sarclé avec soin. Le résultat a été pour le premier une récolte de 80 gallons de sirop par arpent, et pour le second de 300 gallons, ce qui établit une différence de \$55 par arpent en faveur du champ bien cultivé, en portant au plus bas prix la valeur du sirop.”

Ceux qui désirent se procurer de la graine de sorgho pourront s'adresser au dépôt agricole provincial, à Montréal, ou encore au Bureau de la *Gazette des Campagnes*, à Ste. Anne de la Pocatière.

## Préparation du grain de semence.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur les deux procédés qui suivent et nous les engageons à faire des expériences en petit, sur chacun d'eux. Mais ceux qui se décideront à renouveler

l'essai fait à St. Guillaume, doivent choisir un temps humide pour semer le grain préparé d'après le deuxième procédé, car une grande chaleur pourrait nuire au germe qui commence à se développer.

Monsieur le Rédacteur,

Mon désir de faire quelque chose en faveur de la belle et noble cause que vous défendez si vaillamment et si habilement, m'engage à vous communiquer deux procédés pour préparer les grains de semence. Ces procédés les mettent à couvert de la rouille, du noir, des insectes, et épargnent la moitié de la semence.

#### PREMIER PROCÉDÉ.

Avant tout, on se procure un tonneau ouvert à l'une de ses extrémités ou une cuve, capable de contenir 6 à 7 minots. On met dans ce vaisseau un quart (de minot) de fumier de mouton, un quart de fumier de cheval, un autre de vache et un quatrième de fumier de volaille, et enfin une égale quantité de suie de cheminée, c'est-à-dire, un quart. On jette dessus le tout du lessivage de bonne qualité qui surnage les fumiers de 5 à 6 pouces. On agite ce mélange avec un bâton assez long pour atteindre le fond du tonneau ou de la cuve. On répète cette opération pendant 5 à 6 jours, soir et matin. Au moment de répandre ce mélange sur le tas de blé, on y mêle un lait de chaux vive, assez clair pour pouvoir être facilement incorporé aux autres substances. Trois pots de ce lait de chaux est la quantité nécessaire à chaque minot de grains. On arrose le tas de grain par couche, après quoi on le remue avec une pelle de bois, jusqu'à ce que tous les grains soient imprégnés du liquide. Ensuite on laisse le tas sans y toucher pendant quinze ou vingt heures, puis on sème. Mais il ne faut pas oublier de remuer tous les jours la partie du grain qui n'a pu être semée immédiatement. Avec des soins assidus, on peut conserver ce grain pendant 15 jours et plus.

#### DEUXIÈME PROCÉDÉ.

S'étant procuré un tonneau ou une cuve, on y recueille de l'urine humaine le plus qu'il est possible. Ce vaisseau doit être tenu dans un endroit aéré, mais à l'abri de la pluie et même du soleil.

Quand le temps de semer est venu, mêlez à cette urine une égale quantité de purin (eau qui s'écoule des tas de fumier, des écuries). Aussitôt mettez y tremper votre grain. Le liquide doit s'élever au-dessus du grain, au moins de quatre doigts. Les graines qui surnagent doivent être enlevées avec soin.

Le blé doit tremper 12 heures et les autres grains seulement 6 heures. Ensuite on le retire, et on le met en tas, à l'air et à l'ombre et on le laisse ainsi jusqu'à ce que l'on voit le germe pointer. Aussitôt on se hâte de le semer. S'il est trop humide on y met du sable fin ou de la cendre éteinte.

Dans ce cas, il suffit de semer seulement la moitié de la quantité ordinaire du grain.

Si l'on veut chauffer son grain, ce qui est encore mieux, on ajoute au liquide un lait de chaux, comme nous l'avons dit plus haut. On ne verse ce lait de chaux dans le rase qu'environ une heure avant d'en retirer la graine. Il faut encore avoir soin de remuer le tout avec un bâton, pour que la chaux puisse pénétrer partout.

Cette pratique que nous avons expérimentée avec le plus grand succès, est d'autant plus avantageuse qu'elle épargne la moitié de la semence, ce qui n'est pas peu pour un bon nombre de cultivateurs, et que de plus on peut semer un champ sans l'engraisser.

St. Guillaume d'Upton, 30 mars 1864.

N. K.

## Variétés et culture du melon.

### VARIÉTÉS.

La saveur et le parfum du melon l'ont fait rechercher de tout temps, et aujourd'hui on le cultive sur les points les plus reculés de notre globe. Aussi ses variétés sont multipliées à l'infini et il est souvent difficile de les distinguer les unes des autres. Nous allons cependant en citer quelques-unes que nous diviserons en trois races principales: 1o. celle des melons communs ou brochés; 2o. celle des Cantaloups; 3o. celle des melons à écorce unie, mince et à grandes graines.

#### 1ère Race.—Melons maraichers.

Brodés, sans côtes et de moyenne grosseur, ronds. Chair très-épaisse et abondante en eau; saveur médiocre.

SUCRIN DE TOURS—Plus petit que le précédent, fond vert, peu broché. Chair rouge, ferme et très-sucrée.

SUCRIN DE HONFLEUR—Très-gros, allongé, à côtes larges. Chair un peu grossière, pleine d'eau et de bonne qualité.

SUCRIN A CHAIR BLANCHE—Espèce excellente, d'une réputation facile. Chair fondante et très-parfumée.

ANANAS A CHAIR VERTE—Petits, ronds, à côtes bordées, d'une qualité parfaite. Des Etats-Unis.

#### 2e. Race.—Melons Cantaloups.

CANTALOUPE ORANGE—Petit, rond à côtes, fond vert clair ou brun; chair rouge, un peu trop ferme, mais assez bonne. Le plus hâtif des melons.

NOIR DES CARMES—Fruit rond, vert noir, sans gales. Chair rouge, vineuse, fondante, excellente.

PRESCOTT—Le plus cultivé et le plus estimé à Paris. Il y en a de plusieurs nuances, depuis le vert jusqu'à l'argenté, et à côtes plus ou moins galeuses.

#### 3e. Race.—Melons de Malte.

De grosseur moyenne, de forme allongée. Chair blanche ou verte, fondante et sucrée.

MUSCAT DES ETATS-UNIS—Petit, oblong; fond vert, un peu broché. Chair verte, fondante, excellente.

MELON D'HIVER A CHAIR BLANCHE—Ecorce lisse. Chair juteuse, d'une saveur fine et relevée. Il se conserve jusqu'en hiver.

MELON DE PERSE OU D'ODESSA—Fond vert, rayé de jaune; très-allongé. Chair verte, fondante. Comme le précédent il se conserve jusqu'en hiver.

### CULTURE.

C'est dans la première et la deuxième race que se trouvent les melons précoces ou hâtifs.

Vu la rigueur de notre climat, il est presque impossible de réussir dans la culture du melon, si le semis se fait en pleine terre; car il faut semer très-tard et le fruit ne peut arriver à maturité. Il faut donc prévenir cet inconvénient et voici comment on y arrive: On prépare pour la semence du melon une couche chaude

semblable à celle qui est destinée à recevoir la graine de tabac. On peut même semer les deux espèces de graine sur la même couche, si elle est assez étendue. Cette couche qui doit être drête vers la mi-avril, doit contenir dans toute son étendue l'épaisseur d'un pied à un pied et demi de fumier vert de cheval, recouvert de 5 à 6 ponces de bon terreau.

Pour hâter la fermentation de cette masse ; et y produire la chaleur, on couvre la couche d'un vitreau. Au bout de quelques jours, quand la fermentation commence à se ralentir un peu, on sème ses graines, soit dans des sillons, soit dans des petits pots, surtout si on se propose de les transporter ailleurs.

(A continuer.)

➔ Une correspondance sur la Canneberge (atocas), par M. l'Abbé Provaucher, forcément remise au prochain numéro.

Annances.

Nous avons reçu trop tard les annonces qui suivent, pour les entrer dans les colonnes qui leur sont destinées.

**Reproducteur à vendre.**—La Ferme-Modèle de Ste. Anne offre en vente aux cultivateurs désireux d'améliorer leur race bovine, un reproducteur ayrshire-canadien, de 11 mois et 20 jours, pesant 590 livres. Le père provient d'une vache ayrshire, achetée du Col. Rhodes, et d'un reproducteur de même race, de M. West. Prix, trente piastres.

**Blé de semence.**—Quelques minots de blé de semence provenant de la ferme du Collège, sont en vente. Ce blé appartient à l'une des variétés des blés à barbe, n'ayant presque jamais souffert de la mouche. Prix, 8 chelins le minot.

**Dépôts de graines.**—Il y aura dans quelques jours un dépôt de graines à Ste. Anne, chez M. Joseph Deslauriers, et un autre à Kamouraska, chez M. P. Dessaint. Ces graines destinées à la grande culture seront celles de navets swedish, aberdeen et white globe, carottes longues oranges, et blanches (white Belgium), grosses bettes rouges à vaches (mangel wurzel), etc., etc.

RECETTES.

Beurre Ecosais.

Les fermiers d'Aberdeenshire, Ecosse, si en renommée pour l'excellence de leur beurre, se servent de la composition suivante, avec laquelle ils travaillent leur beurre:— Ils écrasent ensemble et très-fin, deux pintes du meilleur sel commun, un once de sucre-blanc et un once de salpêtre, et se servent de ce mélange à raison d'un once par livre.

DR. GENAND.

Recette pour repasser les peaux de mouton, avec la laine.

Faites tremper les peaux dans de l'eau, et lavez-les jusqu'à ce qu'elles soient molles et bien nettes : après quoi, avec un couteau on les gratte et amincit du côté de la chair, et on les met pendant quelques jours dans du son fermenté, ensuite on les lave ; après cela on les frotte souvent du côté de la chair, avec une solution de sel et d'alun, jusqu'à ce que ce côté soit parfaitement blanc ; puis on fait une pâte de la consistance de miel, en mettant de la fleur de blé et quelques jaunes d'œuf dans cette solution de sel et d'alun, et étendez cette pâte sur vos peaux, toujours du côté de la chair. Après ce procédé on les étend pour les faire sécher, et lorsqu'elles sont sèches on les frotte avec de la pierre-ponce.

Idem.

(Extrait des Soirées Canadiennes.)

FORESTIERS ET VOYAGEURS.

HISTOIRE DU PÈRE MICHEL.

18

La conteste.

(Suite.)

Toute la chicane venait de ce que la Compagnie-de-la-Baie-d'Hudson voulait faire dans les pays d'en haut, ce que la Compagnie-des-Postes-du-Roi faisait sur les côtes du Nord, elle voulait empêcher tout le moude, excepté elle, de traiter avec les sauvages.

Avant l'arrivée de la Compagnie de la Baie d'Hudson dans les pays d'en haut, il n'y avait jamais eu d'habitants dans ces endroits : la population se composait de différentes nations sauvages, des hommes libres et des engagés. Les hommes libres étaient des vieux voyageurs mariés à des sauvagesses : ils vivaient de leur chasse et du prix de l'ouvrage qu'ils faisaient de temps en temps pour *Le Nord-Ouest*. Ce sont les descendants de ces hommes libres, qu'on nommait et qu'on nomme encore aujourd'hui *militis* ou *bois-brûlés*. Les engagés, comme le nom le dit, étaient les voyageurs employés par la Compagnie pour un temps fixe. Puis il y avait encore parmi les blancs les bourgeois des postes, les *interprètes* et les *commis* ; mais eux aussi étaient des engagés. Le plus grand nombre des bourgeois et des commis étaient écossais ou anglais ; mais presque tous les interprètes et les voyageurs étaient canadiens.

La Compagnie de la Baie d'Hudson, elle, employait des gens de toutes sortes de nations, mais surtout des écossais, des irlandais, des anglais et des bostonnais : elle comptait aussi, parmi ses employés quelques canadiens qui avaient bien de la misère avec ces voyageurs de nouvelle espèce qu'on appelait les *pigeons*. C'en était des voyageurs que ces *nouveaux débâllés* ; ça ne connaissait ni les bois ni les rivières ; le moindre petit rapide leur faisait peur, ils faisaient *portage en descendant comme en montant*. . . une vraie compagnie pour notre Benn dont je vous ai parlé.

Voyez-vous, il n'y a que cela qui a soutenu la Compagnie du Nord-Ouest et a forcé l'autre compagnie à prendre en société ; si le Nord-Ouest n'avait pas eu les canadiens pour elle, elle n'aurait pas pu lutter seulement pendant six mois ; parceque *Le Milord* était bien plus riche et bien plus puissant, que les associés du Nord-Ouest.

Les canadiens et les brûlés étaient donc pour le *Nord-Ouest* et les sauvages aussi ; mais on ne pouvait guère compter sur ceux-ci. Ils s'apercevaient bien que ni l'une ni l'autre des compagnies ne s'occupait de leurs intérêts, que toutes les deux cherchaient à faire le plus de profit possible avec eux. Tous seraient même restés parfaitement neutres s'ils n'avaient pas vu les gens de la *Baie d'Hudson* commencer à faire des arpentages et à cultiver la terre, ce qui leur fit appréhender qu'on voulait s'emparer de leur pays.

La Compagnie de la Baie d'Hudson ne pouvait pas soutenir la concurrence, pour la traite, avec notre compagnie qui avait les meilleurs hommes et les plus habiles interprètes ; aussi son plan était-il d'avoir des soldats et de s'emparer des forts et des canots chargés, attendu qu'elle se prétendait le seul maître.

La Baie d'Hudson avait bâti un fort sur la Rivière Rouge :



là elle avait des canons et des soldats ; elle avait, de plus, fondé une colonie dans cet endroit qu'elle nommait la colonie d'Assiniboya. Il y avait là au bout de deux ans une quarantaine de familles écossaises et irlandaises. C'est au fort en question que résidait le gouverneur du territoire de la Baie d'Hudson.

Les bois brûlés et les sauvages n'aimaient pas ces colons qu'ils appelaient *les jardiniers*.—Ce pays ci, disaient-ils, est fait pour les chasseurs ; on n'a pas besoin de *jardiniers* dans les prairies et les bois des pays d'en haut.

Il n'y avait pas deux ans que le Gouverneur de la Baie d'Hudson était à la Rivière Rouge qu'il s'était déjà emparé de plusieurs canots du Nord-Ouest ; il avait même réussi à gagner, par son argent, quelques commis du Nord-Ouest ; mais pas des canadiens, Dieu merci. Voici ce que fit l'un de ces traitres.

Notre compagnie avait un poste sur la Rivière à la Souris ; ce poste contenait dans ce moment là des provisions pour un parti de canotiers qui devait passer par là dans le cours de la saison. Le poste était gardé par des canadiens sous les ordres d'un nommé Pritchard. Le gouverneur de la Rivière Rouge, ayant gagné ce Pritchard, envoya une troupe de ses gens pour s'emparer du fort ; les canadiens étaient bien disposés à se défendre ; mais avant l'attaque, Pritchard avait caché les munitions et ils ne purent tirer un seul coup de fusil. Quand donc les canots du Nord-Ouest arrivèrent en ce lieu, ils trouvèrent que le poste était occupé par leurs ennemis ; mais, comme il fallait livrer leurs armes et leurs pelletteries mourir, de faim ou bien s'emparer du fort, ils déclarèrent qu'ils étaient déterminés à mourir en combattant, si on ne leur livrait pas les provisions qui leur étaient destinées : alors le commis de la Baie d'Hudson leur remit les provisions.

Enfin c'est ainsi que les choses allaient, mais le sang n'avait pas encore coulé : on faisait la guerre aux provisions et aux ballots de pelletteries ; il était clair, cependant, que ça ne pourrait pas durer longtemps ainsi : les oreilles commençaient à chauffer aux canadiens et aux brûlés ; on était exposé à mourir de faim ; puisque les voyageurs du Nord-Ouest comptaient entièrement sur les approvisionnement des forts, pour vivre durant les longs voyages qu'ils faisaient.

La première rencontre où il y eut du sang de répandu eut lieu à la Rivière-aux-Anglais. Je ne pourrais pas vous dire combien il y avait d'hommes de chaque côté, parce que je n'y étais pas et que chacun racontait les choses à sa façon. Toujours est-il, qu'un parti de nos voyageurs canadiens, se trouva, je ne sais comment, à camper tout près d'un parti de la Baie d'Hudson. Les gens du Milord, faisant mine de bonne humeur, vinrent se mêler aux canadiens, puis finirent par leur engendrer chicane et les attaquer avec des bâtons et des pierres ; mais il n'y firent pas leur affaire ; car nos gens, s'armant à la hâte comme ils purent, ne mirent pas grand temps à les repousser.

Il y avait des yeux pochés et des égratignures des deux côtés dans cette première échauffourée : mais ce n'aurait pas été grand'chose, si le commis de la Baie d'Hudson n'avait ramené ses gens, armés cette fois de fusil, pour s'emparer des effets du Nord-Ouest.

Les gens de la Baie d'Hudson, pressés comme des voleurs, tirèrent toutes leurs armes de loin, sans faire d'autre mal à nos gens que quelques blessures, dont un homme mourut cependant. Là-dessus, les canadiens se mirent à courir sur leurs ennemis pour ne pas leur donner le temps de recharger leurs fusils et tirer à petite distance : arrivés à moyenne portée, ils firent une décharge générale qui tua le commis de la Baie d'Hudson, deux autres hommes et en blessa plusieurs : tous les autres prirent la fuite et les gens du Nord-Ouest ne furent plus inquiétés de ce côté là.

Enfin les choses en étaient venues aux extrémités, chacun

sentait qu'il allait se passer des événements sérieux et on se préparait à ce qu'on voyait venir. C'était justement la dernière année que j'ai passée dans le pays d'en haut.

La Compagnie du Nord-Ouest avait un poste à la Rivière-Qu'appelle, à l'entrée du pays de *grosse chasse* et c'était là qu'on amassait la plus grande partie des provisions de *pémican* que les canots emportaient dans les voyages. On eut vent que le gouverneur de la Baie d'Hudson faisait des préparatifs pour s'emparer de tout le pémican et de toutes les pelletteries du fort Qu'appelle. Imaginez alors quelle aurait été la situation des deux ou trois cents voyageurs qui comptaient sur cet approvisionnement pour vivre.

Les employés du Nord-Ouest, alarmés de ce qui se passait, demandèrent au *bourgeois* de ce district, M. Alexandre Mac-Donell, de prendre des mesures pour prévenir les malheurs qui menaçaient.

Le bourgeois, pour répondre à cette sommation des voyageurs, fit venir pendant l'hiver autant d'hommes qu'il put des postes les plus voisins et les moins exposés ; puis au printemps il partagea tout son monde en deux partis, l'un devait garder le poste de la Rivière Qu'appelle et l'autre maintenir les communications entre ce poste et le lac Quinipeg.

Au mois de Juin je faisais partie d'une expédition de cinquante hommes composée de canadiens, de brûlés et de sauvages, commandée par un commis écossais M. Grant et un interprète canadien M. Boucher.

On avait ordre d'éviter la colonie de la Baie d'Hudson, de rallier en route les convois du Nord-Ouest et de leur prêter main forte au besoin. Au lieu de faire tout le trajet par eau, comme c'était l'usage auparavant, on devait en faire une partie par terre, pour éviter la colonie et le fort qui commandait la rivière.

Pour ne pas nous rapprocher de trop près de l'établissement du Milord, nous avons fait un détour, bien avant d'arriver vis-à-vis de la colonie. M. Boucher marchait le premier avec vingt-cinq hommes : M. Grant venait à environ un quart de lieue en arrière avec les vingt-cinq autres.

Les gens de la Compagnie de la Baie d'Hudson avaient eu connaissance de notre marche et en avaient informé leur gouverneur, M. Semple.

Arrivés à la hauteur du fort à feu près, nous vîmes venir à notre rencontre une troupe armée. Nous marchions presque sans ordre et dispersés ; mais à cette vue tous les hommes furent rappelés auprès de notre chef M. Boucher, qui dépêcha de suite un messenger vers M. Grant et nous dit à nous :—Je vais aller voir ce que nous veulent ces gens là ; restez tranquilles ici jusqu'à ce que je revienne pour vous donner des ordres, à moins qu'on ne tire sur moi ; dans ce cas vous viendrez à mon secours.

M. Boucher s'avança seul avec un sauvage sauteux qui avait mis sa couverture en manteau sur son dos, pour montrer qu'il ne s'avanchait pas pour combattre : Quand ils furent à peu près à mi-chemin entre les deux troupes, M. Boucher fit signe à celui qui commandait les gens de la Baie d'Hudson de venir comme lui sans ses hommes. Il fut compris ; car nous le vîmes venir, accompagné de deux hommes à la rencontre de notre capitaine.

Je ne sais pas ce qu'ils se dirent ; mais au bout de quelques minutes nous vîmes un des trois mettre la main sur M. Boucher, comme pour s'emparer de lui. M. Boucher, qui était un maître homme, n'eut pas de peine à se dégager et aussitôt il tourna le dos à ses adversaires pour revenir vers nous.

(A continuer.)

J. C. TACHÉ.

FIRMIN H. PROULX,  
Propriétaire-Gérant.

## Source inépuisable d'améliorations en agriculture.

Tant vaut l'homme,  
Tant vaut la terre.

Adoucir les labours des classes agricoles, augmenter leur bien-être et perfectionner leurs produits, voilà la question éminemment sociale et traitée depuis un demi-siècle dans les livres, les journaux, les comices, les instituts, les congrès; elle occupe à la fois les pensées du simple cultivateur, les recherches du savant, les méditations de l'homme d'Etat et elle se pose dans le conseil des ministres à côté des questions gouvernementales de premier ordre. Cent fois étudiée et discutée, elle reparait avec le prestige et l'intérêt d'une question neuve, et après mille solutions trouvées, elle appelle toujours une solution nouvelle.

Les agronomes ont dit: La routine étouffe l'agriculture; brisons avec la routine, tentons des essais, propageons les inventions, introduisons les procédés étrangers, et plaçons notre agriculture nationale sur la grande voie du progrès.

C'est une solution.

Ils ont dit aussi: La source de la richesse agricole n'est plus un mystère: Multipliez les bestiaux dans la ferme, par les bestiaux les engrais, et par les engrais les récoltes.

C'est une autre solution.

Ils ont dit encore: Le laboureur cultive mal parce qu'il est pauvre, et il est pauvre parce qu'il cultive mal; dégageons-le de cette double étreinte qui l'enserme, et invitons les capitaux à venir en aide au travail agricole. Cette pluie d'or tombant sur les champs avec les sueurs du laboureur, élèvera la fécondité du sol à sa plus haute puissance.

C'est une troisième solution; et, nous le répétons, les agronomes en ont trouvé mille.

Ces conseils, donnés et suivis; ces moyens, indiqués et pris, ont produit d'incontestables améliorations. Cependant nous sommes forcés de reconnaître que le malaise et la souffrance grandissent chaque jour au sein de la petite et de la grande culture.

Nous invitons donc les agronomes à rechercher les causes de ce résultat anormal qui déconcerte leurs prévisions, et nous les prions de placer au point de départ de leurs investigations la remarque suivante:

Jusqu'ici les zélés du progrès n'ont perfectionné que le matériel de la ferme, les engrais, les instruments, les bestiaux, les produits. Dans les pompeux programmes et les brillants comptes-rendus de leurs solennités agricole, que voyons-nous? Des bœufs couronnés, des charrues décorées, des fumiers médaillés, des ray-gras diplômés; mais la charrue, le fumier, ray-gras et le bœuf ne constituent pas toute la ferme.

Dans la ferme, il y a, avant tout et au-dessus de tout, un grand instrument moral et intelligent qui fait valoir tous les autres: c'est le nombreux personnel de l'exploitation, le maître, sa femme, ses enfants, ses domestiques, ses journaliers, les trente ou quarante ouvriers, d'état divers, et les trente autres boutiquiers et fournisseurs qui, tous, travaillent dans la ferme ou pour la ferme

commercent avec la ferme et vivent par la ferme.

Or, il est évident que la source principale et permanente de l'aisance dans les campagnes découle de l'économie, de la sobriété, de l'activité, de la moralité de ce personnel dont se compose à peu près toute la commune rurale. Si donc vous voulez sérieusement améliorer l'agriculture, commencez par améliorer le premier instrument de sa prospérité, le population agricole, en lui inspirant des goûts simples, des idées d'ordre, une délicate probité, l'estime de sa position, le respect de l'autorité et l'amour de Dieu, base et sanction de tous les devoirs.

Eh bien! ardents apôtres du perfectionnement, jusqu'à présent qu'avez-vous fait pour les mœurs et pour les sentiments religieux des campagnes? Qu'avez-vous tenté contre les vices et les excès qui les énervent et les appauvrissent? Qu'avez-vous entrepris pour les défendre de patronage des petits prêteurs d'argent et des brocanteurs d'affaires qui les pervertissent, les exploitent et les ruinent? — Rien ou presque rien.

De plus, délaissant la culture morale du personnel de la ferme pour ne vous préoccuper que de la beauté du bétail et du fini des instruments, vous déplacez le principe même de la richesse agricole. Nos pères disaient, et nous disons encore dans notre Beauce: TANT VAUT L'HOMME, TANT VAUT LA TERRE. Voilà un adage aussi noble que vrai, parce qu'il fait descendre de l'intelligence et du cœur du Roi de la création la valeur et la perfection des créatures placées sous sa direction. Mais vous, vous dites: *Tant vaut le bœuf, le cheval, le mouton, l'instrument aratoire, tant vaut la terre.* C'est-à-dire que vous prétendez tirer uniquement de la matière agricole tout le bien-être possible, en ne tenant aucun compte des vertus ou des vices de l'agriculteur; et que vous promettez le succès au laboureur qui aura appliqué à ses champs vos engrais concentrés et vos charrues qui labourent, fument et ensementent tout à la fois, sans lui apprendre que le gage le plus certain de succès et le moyen le plus sûr de réussite sont les qualités de l'homme et les bénédictions de Dieu.

C'est ainsi, qu'à votre insu, un matérialisme déguisé s'est glissé dans le fond même de votre système d'amélioration, et le frappe d'une impuissance radicale.

Au reste, ce que vous faites n'est que l'application à l'agriculture de la théorie appliquée à la société par les réformateurs modernes. Pour faire progresser un peuple, ils ne crient point sur les toits: "Que chaque citoyen devienne plus moral, plus juste, plus charitable; mais ils brisent et refondent les institutions, ils modifient sans cesse et à grands frais les instruments et le matériel de l'ordre social, sans que, par tout ce remue-ménage révolutionnaire et progressif, la société ait une vertu de plus, un vice ou une misère de moins.

L'Eglise, cette intelligente et infatigable réformatrice, va droit au but, elle répète en ce monde ce que le souverain Législateur a dit à l'homme et pour l'homme: *Soyez parfait; laissez votre esprit s'ouvrir à toutes*

les vérités, s'embellir de toutes les lumières, laissez votre cœur s'incliner sous le doux fardeau de toutes les vertus, et travaillez sans relâche à étendre la puissance de vos facultés; et de votre perfection personnelle sortira, comme un fleuve sort d'une source profonde et intarissable, le perfectionnement de vos lois, de vos sciences, de vos arts, de votre agriculture, de toutes les productions de votre intelligence, de toutes les œuvres de vos mains; car: Tant vaut l'homme, tant vaut la terre.

Nota.—Un campagnard fort ingénu mettait dernièrement son mot dans une conversation sur les comices et les concours agromomiques. "Si j'étais ministre, je sais bien ce que je ferais." — Et que feriez-vous, maître Jean-Louis? — Je libellerais avec de la bonne encre une ordonnance qui ne rirait pas et qui ne ferait pas rire; la voici: "A tous ceux qui veulent le bien-être des campagnes, salut. Nous, Ministre, commandons qu'à partir de la Saint-Jean prochaine, dans toutes les communes de la campagne où il y a six cabarets ouverts, trois soient fermés à l'instant, et les trois autres gardés à vue par les gendarmes; et que dans les communes où il y en a douze, huit soient fermés."

Maître Jean-Louis, n'étant pas très au courant de son métier de ministre, plaça les considérants après son ordonnance.

"Ce faisant, ajoutait-il, nous faciliterons la besogne qu'ont entrepris les comices, sans pouvoir en venir à bout. Tout s'améliorera dans les campagnes à vue d'œil, les gens ne perdant plus au cabaret ni leur raison, ni leur santé, ni leur honnêteté, ni leur repos, ni leur argent, ni le goût du travail; à la maison, on vivra en plus belle humeur, et au marché, les affaires seront mieux faites; enfin le sou sera mis de côté pour fumer plus grassemment le champ qu'on a, ou pour acheter, dans l'occasion, le lopin de terre qu'on désire avoir."

— "Je suis sûr, continua Jean-Louis, qu'en voyant paraître mon ordonnance, tout le monde dira: Voilà un gaillard qui entend mieux les affaires de l'agriculture que tous les comices du monde.

"Et de fait, ces messieurs de comices enveloppent de la crème fouettée dans un chiffon de soie rose, et posent ce cataplasma en grande cérémonie, juste à un demi-pied du cancer qui dévore l'agriculture. Moi, avec mon ordonnance contre les cabarets, je fais de suite l'opération, et je sauve mon malade."

L'Abbé METHIVIER.

Les meilleurs esprits éprouvent une véritable jouissance à s'occuper de la vie rurale; c'est par là que les sociétés ont commencé, c'est là qu'elles reviennent quand elles sont fatiguées. Cette pensée devrait détourner les jeunes gens des campagnes d'accourir dans les villes où le plus souvent ils ne trouvent que déception et souffrance.

**TERRES MINÉRALES.**

Département des Terres de la Couronne  
*Québec, 3 Mars, 1864.*

**R**ÈGLEMENTS concernant la vente des Terres Minérales approuvés par Son EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GENERAL en Conseil.

1. Les locations ne seront pas plus que quatre cents acres.
  2. Les dimensions des locations dans les territoires non arpentés seront de quarante chaînes de front sur cent chaînes de profondeur, et bornées par des lignes courant vrai nord et sud, à l'est et ouest, ou aussi près de ces dimensions que la configuration de la localité le permettra.
  3. Celui qui demandera une location dans un territoire non arpenté devra fournir un plan et une description d'icelle faits par un Arpenteur Provincial.
  4. Le prix sera d'une piastre l'acre, payable lors de la vente.
  5. Une taxe ou droit d'une piastre par tonneau sera chargé sur tous minéraux extraits d'une location, payable lorsqu'ils seront emportés des mines.
- Cette condition s'applique à toute terre minérale vendue depuis le 1er Avril, 1862, et est imposée au lieu du droit royalien de deux et demi par cent chargé sur les minéraux extraits de ces terres.
6. Dans les townships arpentés les lots qui offriront quelques indices de mines seront vendus aux conditions sus-mentionnées, mais pas moins d'une piastre l'acre dans aucun township, et au même prix que les autres terres dans le township, lorsqu'il est de plus d'une piastre l'acre.
  7. Il ne sera vendu qu'une location de quatre cents acres à une même personne.
  8. Les règlements sus-mentionnés ne s'appliquent pas aux mines d'or et d'argent.
  9. Tous les règlements antérieurs incompatibles avec les présents sont abrogés.

WM. McDUGALL,  
 Commissaire.

☞ Toutes locations de terres minérales sur les rives nord des lacs Huron et Supérieur et sur les îles adjacentes, qui étaient, le 15 Mars, 1868, sujettes à confiscation pour non-accomplissement des conditions de vente et de locations, et qui sont demeurées sujettes à confiscation jusqu'à ce jour, sont confisquées.

Les locataires et leurs ayants-cause, pourvu que les transports aient été faits avant cette date, pourront appliquer les paiements faits sur toute location, en sus et au-dessus du dépôt ou premier versement, à l'achat de ces locations ou de toute autre qui pourra être offerte en vente au temps de leur demande; mais cette demande sera considérée comme un nouvel achat, sujette aux règlements en force, et devra être déposée au Département des Terres de la Couronne le ou avant le PREMIER jour de NOVEMBRE, A. D., 1864.

1er avril 1864

WM. McD.,  
 Com.

IMPORTANT POUR LES CULTIVATEURS

**SUPER-PHOSPHATE DE CHAUX  
 DE COE.**

PRÉPARATION SUPÉRIEURE D'OS MOULUS

**ENGRAIS SANS ÉGAL**

*Pour toutes les plantes de Jardins et des Champs.*

Il fait mûrir les moissons de 10 à 20 jours plus tôt, et accroît merveilleusement le produit.

**Certificat**

Du Révérend M. T. V. Papineau,

*Evêché de Montréal, 2 mars, 1864.*

Monsieur,

Ayant été nommé, le printemps dernier, surintendant du jardin attaché au Palais de l'Evêque de Montréal, je m'adressai à notre estimable grainetier, M. Evans, pour avoir quelques livres du *Super-Phosphate de Chaux de Coe*, afin de juger par moi-même de ses effets de fertilité comme engrais et m'assurer s'il méritait réellement la haute réputation dont il jouissait. (Je récusé ordinairement la vente des articles largement annoncés.) Mais, maintenant, monsieur, je crois qu'il est de mon devoir de vous dire que le succès du Super-Phosphate a de beaucoup dépassé mes espérances, et que je le crois supérieur même à sa réputation. J'ai planté des patates et du blé d'inde dans une terre très sèche, dure et stérile, engraisant une partie avec du fumier, l'autre partie avec du sel commun, et le reste avec le Super-Phosphate de Chaux. La moisson provenant de la partie engraisée avec cette dernière substance était plus abondante et a pu être recueillie dix jours avant celle provenant du terrain engraisé avec le fumier et le sel. J'ai employé le Super-Phosphate avec un égal succès dans la culture des oignons, des choux, des fèves et des pois. Dans mon opinion, le Super-Phosphate de chaux est l'engrais le plus puissant et le plus économique pour la culture des jardins. Il n'engendre pas, comme le fumier, les mauvaises herbes, mais communique, au contraire, la rapidité de croissance et la vigueur aux herbes utiles. Je ne saurais trop le recommander aux jardiniers et autres, persuadé qu'ils en seront satisfaits.

Permettez-moi de vous offrir mes remerciements, et veuillez me croire, monsieur,  
 Votre très humble serviteur,

T. V. PAPINEAU, Prêtre.

M. Andrew Cow.

Prix, \$50 le tonneau, mis en quarts contenant à peu près 250 livres chaque; aussi en boîtes d'environ 30 livres, à \$1, chaque. Manufacturé à vendre par ANDREW COE, propriétaire. Bureau à Toronto, No. 3,

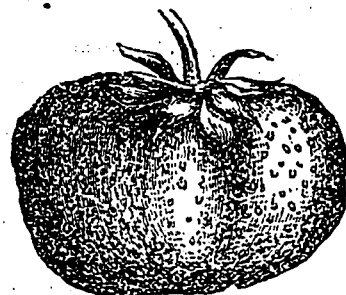
Salle Masonique, Rue Toronto. Bureau  
 Montréal, No. 38, rue St. François-Xavier.  
 E. L. SNOW,

Agent général.

☞ Pour plus amples informations, s'adresser à l'imprimerie de la Gazette des Campagnes où l'on peut se procurer de cet engrais.

1er avril 1864.

**PÉPINIÈRE DE PORTNEUF**



POMMIERS, hautes-tiges et nains, Pruniers, Cerisiers, Fraisiers, Framboisiers, Canneberges et plantes d'ornement, à vendre par le soussigné à Portneuf. Pour plus amples informations vous pouvez vous procurer le Catalogue *gratis*, en vous adressant, *franco*, au propriétaire

LOUIS MORISSET.

1er avril 1864.

Portneuf.



Département des Terres de la Couronne

**A**VIS est par le présent donné qu'environ 275,000 acres des terres de la Couronne, dans les comtés de RIMOUSKI, TEMISCOUATA et KAMOURASKA, C. E., seront offerts en vente par encan public, les jours et places suivantes, à MIDI, savoir :

Pour le comté de Rimouski, le 6 octobre prochain, au village de St. Ulric de la Rivière Blanche.

Pour le comté de Temiscouata, le 14 du même mois, au village de l'Isle-Verte.

Pour le comté de Kamouraska, le 21 aussi du même mois, au village de St. Anne de la Pocatière.

Pour plus amples informations, voir la Circulaire.

WM. McDUGALL,

15 mars 1864.

Commissaire.

**J. B. C. HEBERT.**

Notaire et Agent,

TIENT son Bureau, à QUEBEC, No. 1 rue STE. FAMILLE (Côte de Lévy) Haute-Ville.

1er déc. 1863.

**CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC**  
DU  
**CANADA.**

District de Québec et la Rivière-du-Loup.

LES convois partent de la Pointe-Lévi tous les jours à 10.00 A. M., arrivant à

Chaudière Junction	10:30	A. M.
St. Jean Chrysostôme	10:45	"
St. Henri	11:00	"
St. Charles	11:26	"
St. Michel	11:45	"
St. Valier	11:58	"
St. François, ou Berthier	12:14	P. M.
St. Pierre	12:23	"
ST. THOMAS	12:42	"
Cap St. Ignace	1:03	"
L'ISLET	1:25	"
	1:40	"
Trois Saumons	1:48	"
St. Jean Port Joli	2:04	"
St. Roch	2:28	"
STE. ANNE	2:51	"
Rivière Ouelle	3:10	"
St. Denis	3:26	"
ST. PASCAL	3:43	"
St. Hélène	4:03	"
St. Alexandre	4:24	"
RIVIERE-DU-LOUP	5:00	"

Les convois partent tous les jours de la Rivière-du-Loup à 8.00 A. M., arrivant à

St. Alexandre	à 8:41	A. M.
St. Hélène	9:05	"
ST. PASCAL	9:26	"
St. Denis	9:43	"
Rivière Ouelle	10:00	"
STE. ANNE	10:21	"
St. Roch	10:44	"
St. Jean Port-Joli	11:11	"
Trois Saumons	11:28	"
L'ISLET	11:38	"
	11:53	"
Cap St. Ignace	12:17	P. M.
ST. THOMAS	12:42	"
St. Pierre	1:00	"
St. François, ou Berthier	1:10	"
St. Valier	1:27	"
St. Michel	1:41	"
St. Charles	2:02	"
St. Henri	2:30	"
St. Jean Chrysostôme	2:45	"
Chaudière Junction	3:00	"
POINTE LEVI	3:30	"

C. J. BRYDGES,  
Directeur-Gérant.

A. S. MACBEAN,  
Surintendant local.  
1er déc. 1863.

**J. P. GENDRON,**

Marchand-Horloger,

No. 9, Rue St. Jean, Québec,

INFORME le public que les MONTRES et BIJOUX qui lui seront confiés pour être réparés seront mis dans un coffre en fer à l'épreuve du feu.

15 mars 1861.



Département des terres de la Couronne

Québec, 26 Janvier 1864.

AVIS est par le présent donné qu'environ 55,000 acres des terres de la Couronne, dans les Townships de AYLNER, FORSYTH, LAMBTON, SHENLY et TRING, Comté de BEAUCE, C. E., seront offerts par vente publique au village de Lambton le VINGT-NEUF JUILLET prochain.

WM. McDOUGALL,  
Commissaire.

15 fév. 1864.

**JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE**

ET

**JOURNAL OF EDUCATION**

L'ABONNEMENT à chacun de ces journaux est d'UNE PIASTRE par année et d'un ÉCU seulement pour les instituteurs et les institutrices.

Ces journaux s'occupent aussi de science et de littérature, et contiennent une revue de tous les événements de chaque mois. Ils ont été mentionnés avec éloge par le jury du Département de l'Éducation, à l'Exposition de Londres, en 1862, et il a été accordé une MEDAILLE DE PREMIERE CLASSE pour leur rédaction.

On peut se procurer, au Département de l'Instruction Publique du Bas-Canada, la collection complète pour les prix suivants :

Chaque volume cartonné en papier se vend \$1.10 ; élégant cartonnage en toile avec vignette en or sur plat, \$1.25 ; les deux journaux, français et anglais, cartonnés ensemble, \$2. La collection complète de l'un ou de l'autre journal, formant sept volumes, se donne pour \$7 ; aux instituteurs, moitié prix, et aux Collèges, Académies, Institutions littéraires et aux Bibliothèques de Paroisse, \$5. Ceux qui désirent se procurer des collections complètes feront bien de s'adresser de suite au Bureau de l'Éducation, où il n'en resté qu'un petit nombre de séries, l'année 1857 étant presque épuisée.

Le journal français se publie à 3000 exemplaires, le journal anglais à 1500. Ils ont, l'un et l'autre, une circulation à peu près uniforme dans tout le Bas-Canada, et un grand nombre d'exemplaires s'expédie à l'étranger.

On ne publie que des annonces qui ont rapport à l'Instruction publique, aux lettres, aux sciences ou aux beaux arts. Le prix des annonces est de 7 centins par ligne pour la première insertion, et 2 centins pour chaque insertion subséquente.

PRIMES.

Les éditeurs de journaux qui reproduiront l'annonce ci-dessus, auront droit, pour chaque insertion, à un des sept volumes, et ainsi de suite. Il faudra indiquer l'année du volume que l'on désire avoir.

La collection complète sera donnée à toute personne qui nous transmettra le montant de 20 nouveaux abonnements.

AGENCE A STE. ANNE

DE

**LA REVUE CANADIENNE**

ET DE

**L'ECHO**

DU

**CABINET DE LECTURE PAROISSIAL.**

LES personnes qui désirent s'abonner à la Revue Canadienne, ou payer leur abonnement, pourront le faire en s'adressant à Firmin H. Proulx, au Bureau de la Gazette des Campagnes, Ste. Anne de la Pocatière.

Le prix de l'abonnement est de \$1 par six mois, et payable d'avance.

On peut aussi s'abonner chez les principaux libraires, Montréal ; J. E. Maite, libraire, Québec ; M. A. Kéroack, libraire, St. Hyacinthe ; H. Dufresne, libraire, Trois Rivières.

L'Echo, revue religieuse, scientifique, historique, littéraire et artistique, paraît le 1er et le 15 de chaque mois. L'abonnement est d'une piastre par année. On peut s'abonner en s'adressant à F. H. Proulx, à Ste. Anne de la Pocatière.



**M. POURTIER,**

CHIRURGIEN, DENTISTE,

de la Faculté de Médecine de Paris, No. 15, Rue St. Jean, en face de la Rue du Palais, Québec.

**BARATTE POUR LE PEUPLE.**

**BARATTE HORIZONTALE A VIS !**

Breveté le 10 Août 1861.

SEULS FABRICANTS POUR LE BAS-CANADA,

**EADON & CIE.,**

MANUFACTURE DE MONTMORENCY.

LA Baratte Horizontale à vis est une des grandes améliorations du 19e siècle et ne demande qu'à être connue pour être employée partout. C'est une des inventions pour économiser le plus les matériaux, le temps et le travail, pouvant être mise en opération par un enfant, facilement nettoyée et susceptible d'être réparée aisément et le surplus de beurre que l'on peut faire en comparaison de la quantité faite avec les autres Barattes avec la même quantité et qualité de crème est tel qu'il suffit en peu de temps à payer le prix de cette Baratte.

Nous défions tout essai avec aucune autre Baratte maintenant en usage pour la rapidité, la qualité et la quantité du beurre.

Aussi, Machines à laver, Victoria, Ca-landre, Machines à cribler, etc., etc.

A vendre chez

**WILLIAM EADON,**

Rue St. Nicolas, Québec.

**H. F. BELLEW,**

Halle du marché Champlain, Québec.

1864

M.A.I.

1864

Le Soleil entre aux Gémeaux le 19 à 7 heures 2 minutes du soir.

Nouvelle lune, le 5 à 7 heures 29 minutes du soir.  
Premier quartier, le 13 à 1 heure 36 minutes du soir.  
Pleine lune, le 21 à 8 heures 39 minutes du matin.  
Dernier quartier, le 28 à 4 heures 36 minutes du matin.  
☾ Eclipse du Soleil, le 5 mai, invisible à Québec.

SEMAINE.		FETES RELIGIEUSES.	L. ET C. SOL.
DIMAN.	1	r V après Pâques. SS. Philippe et Jacques, Ap. <i>Kyrie</i> de 2 cl. Aux II Vêpres mém. du suivant et du dim.	4 497 11
Lundi	2	b St. Athanase, évêque et doct.	4 487 12
Mardi	3	r Invention de la Ste. Croix. (Indulgence de la Propagation de la Foi pendant 8 jours). Procession de la Messe des Ste. Monique. (Rogat. avec orn. violets.	4 477 13
Mercredi	4	b ASCENSION, d'obligation. <i>Kyrie</i> du 2 ton. (Après l'Evangile, on éteint le cierge pascal). Aux Vêpres, mém.	4 457 15
Jeudi	5	b St. Jean devant la porte-latine. (du suivant. Salut.	4 447 16
Vendredi	6	r St. Stanislas.	4 437 17
Samedi	7	r Dim. dans l'oct. <i>Kyrie</i> du temps pascal. I Vêpres du suivant, mém. du dim. et de l'oct.	4 407 19
DIMAN.	8	b St. Grégoire, évêque et docteur.	4 407 20
Lundi	9	b St. Antonin. (Au Mart. ST. ISIDORE, patron des cultivateurs.)	4 397 21
Mardi	10	b St. Pie V. (5)	4 377 23
Mercredi	11	b Octave de l'Ascension.	4 367 24
Jeudi	12	b SS. Nérée, etc. (12)	4 357 25
Vendredi	13	tr Jeûne. Vigile de la Pent. Bénéd. des fonts. <i>Kyrie</i> des (dbles.	4 347 26
Samedi	14	r PENTECÔTE. <i>Kyrie</i> royal. Salut.	4 327 28
DIMAN.	15	r	4 317 29
Lundi	16	r	4 307 30
Mardi	17	r	4 297 31
Mercredi	18	r Jeûne. Quatre-Temps. } De l'octave privilégiée.	4 277 33
Jeudi	19	r	4 267 34
Vendredi	20	r Jeûne. Quatre-Temps.	4 257 35
Samedi	21	r Jeûne. Quatre-Temps.	4 247 36
DIMAN.	22	b I après Pent. STE. TRINITÉ. <i>Kyrie</i> de 2 cl. Aux Vêpres mém. du suivant et du dim. Salut.	4 237 37
Lundi	23	r S. Jean Napomucène, mart. (17)	4 227 38
Mardi	24	b Notre-Dame Auxiliatrice.	4 217 39
Mercredi	25	b St. Grégoire VII.	4 207 40
Jeudi	26	b FETE-DIEU, d'obligation. <i>Kyrie</i> du 2 ton. Après la Messe, <i>Christum Regem</i> et Process. Vêpres de la fête. (Salut pendant l'octave.	4 197 41
Vendredi	27	b } De l'octave.	4 187 42
Samedi	28	b	4 177 43
DIMAN.	29	b Dim. dans l'oct. et II après Pent. <i>Kyrie</i> du St. Sacrement.	4 167 44
Lundi	30	b De l'octave. (Aux Vêpres mém. d'un Mart.	4 157 45
Mardi	31	b Ste. Angèle de Mérici.	4 157 45

Température—Du 6 au 13 de mai, quelques jours de pluie ou de vent—Du 14 au 17, la plupart de cet intervalle sera pluvieux—Du 22 au 28, la majeure partie de ce temps sera beau—Du 29 au 4 juin, pluie d'un jour à l'autre—Le Petit Almanach du Bas-Canada.

Jurisdiction civile — Cours supérieures — Québec, du 1er au 5 mai. Montréal, du 17 au 27 mai. Trois-Rivières, du 13 au 19 mai. Kamouraska, du 13 au 19 mai. Saguenay (Malbaie), du 13 au 19 mai. Montmagny (St. Thomas), du 13 au 19 mai.

Cour de Circuit—Québec, du 20 au 25 mai. Montréal, du 10 au 15 mai. Kamouraska (St. Louis), du 7 au 12 mai. Montmagny (St. Thomas), du 7 au 12 mai. Lotbinière (Ste. Croix), du 7 au 12 mai. Amherst, du 22 au 31 mai. Carleton, du 10 au 13 mai. Saguenay (Malbaie), du 7 au 12 mai. Trois-Rivières, du 7 au 12 mai. Maskinongé, du 24 au 28 mai. Stanstead, du 1er au 5 mai.

**AUX ABONNÉS RETARDATAIRES !!!**



Nous prions les personnes qui nous doivent pour abonnements à la Gazette des Campagnes de nous faire tenir le prix de l'abonnement au plus tôt, soit à notre Bureau ou entre les mains de MM. les agents de la Gazette.

**FIRMIN H. PROULX,**  
Propriétaire-Gérant.



Département des terres de la Couronne

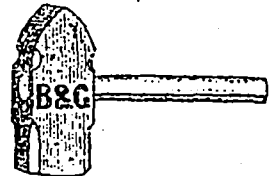
Québec, 9 Janvier 1864.

AVIS est par le présent donné qu'environ 90,000 acres des terres de la Couronne, dans les Townships de MARSTON et WOBURN, Comtés de Compton et Beauce, C. E., seront offerts en vente à ceux qui y sont établis ou qui ont intention de le faire, le et après le VINGTIÈME jour de FEVRIER prochain.

Pour particularité s'adresser à l'agent de la localité WM. FAIRWELL, Ecr. à RUTLAND, C. E.

ANDREW RUSSELL,  
Assistant Commissaire.

1er déc. 1864.



**POUR TOUT LE MONDE.**

LES Soussignés ont l'honneur d'offrir au public leurs sincères remerciements, et profitent de cette occasion pour lui annoncer qu'en conséquence de l'encouragement libéral qu'ils en ont reçu, ils se sont vus forcés d'agrandir de beaucoup leur établissement. Ils ont maintenant en main un assortiment considérable et varié de Quincaileries, Ustensils de Ménage, Services de Table en argent, Coutellerie de Rodgers, etc., etc. Outils de toutes sortes, Ferrures de maison, Vitres, Peintures, Huile, etc.

POELES DE CUISINE et de fantaisie.

— AUSSI : —

Une collection extraordinaire de Lampes à l'Huile de Charbon, Cages d'Oiseaux, de bon choix, Munitions de chasse et pêche.

Les conditions très-libérales.

BÉLANGER ET GARIÉPY.

Québec 9<sup>e</sup>, rue La fabrique, à l'enseigne du Gros Marteau.

**N. GAUTHIER,**  
NOTAIRE,

TIENT son Bureau à MONTMAGNY, près de l'Eglise.

**ALPHONSE MILLER,**  
AVOCAT,

TIENT son bureau à St. Louis de Kamouraska. Il espère, par son assiduité et sa diligence, mériter la confiance de tous ceux qui réclameront les services de sa profession.